



2013 ANNÉE EUROPÉENNE DE L'AIR! AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

« La mauvaise qualité de l'air coûte plus cher en vies humaines que les accidents de la route, ce qui en fait la première cause de décès prématurés liés à l'environnement dans l'UE », rappelait la Commission européenne dans un communiqué le 18 décembre 2013, à l'occasion de l'annonce d'un nouveau train de mesures en faveur de la qualité de l'air en Europe.

Il est aujourd'hui nécessaire que l'approche transversale Air - Climat - Énergie soit renforcée dans le cadre législatif pour assurer la cohérence des actions menées en faveur du climat et de la santé.

Localement l'ORAMIP et ses adhérents s'impliquent pour évaluer l'efficacité des actions et leur cohérence, via des outils tels que les inventaires, les mesures et la modélisation, comme en témoignent les actions menées en 2013 que vous retrouverez dans ce rapport d'activité.

2013, année européenne de l'AIR et année de l'adoption du projet associatif de l'ORAMIP. Je suis heureuse de vous présenter les axes de ce projet qui définissent les priorités pour la surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées pour les années à venir.



Présidente de l'ORAMIP



◆ Le 4 novembre 2013 : Régine Lange a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur en rant que Présidente de l'ORAMIP et de la Fédération ATMO France.

2013 - LE PROJET ASSOCIATIF ADOPTÉ : IL DESSINE LES PERSPECTIVES D'ACTIONS DE L'AASQA*

1 1		Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général
	Objectif: 1-1	Produire et fournir les données élaborées et validées répondant aux exigences réglementaires.
	Objectif : 1-2	Assurer une couverture optimale du territoire régional en associant aux stations de mesures, les outils de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques.
	Objectif: 1-3	Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales.

2	CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS	Appréhender l'Air selon une vision intégrée Climat, Air, Energie et Santé, en renforçant les partenariats avec différents organismes et institutions régionaux et nationaux
	Objectif: 2-1	Aider à la prise de décision et à l'évaluation des politiques territoriales et celles des acteurs économiques en matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique.
	Objectif: 2-2	Renforcer les partenariats avec les instances sanitaires régionales en premier lieu.

3	PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES	Être précurseur sur les thématiques émergentes en matière de qualité de l'air, aider à l'interprétation des données et à la diffusion des connaissances
	Objectif: 3-1	Participer à la production, à la capitalisation de connaissances sur les thématiques émergentes et à leur diffusion auprès d'un large public.
	Objectif: 3-2	Rester toujours au meilleur niveau de connaissances scientifiques sur les pollutions atmosphériques, tout en étant en prise avec la demande sociale.

4	INFORMATION COMMUNICATION	Redéfinir la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition des données
	Objectif: 4-1	Mettre à disposition des données sur la pollution atmosphérique en intégrant les évolutions réglementaires et normatives (dont INSPIRE).
	Objectif: 4-2	Améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP
	Objectif: 4-3	Améliorer la diffusion des informations, l'accessibilité et l'appropriation des connaissances générales sur la qualité de l'air et ses impacts sanitaires en direction de différentes cibles : le grand public, les industriels, les collectivités territoriales, les partenaires et les médias, etc. et plus particulièrement sur les territoires les plus soumis à une mauvaise qualité de l'air. Faire connaître et reconnaître l'action de l'ORAMIP auprès de différents publics en valorisant son expertise.

^{*} Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air

Gouvernance de l'association

L' Assemblée générale du 26 juin 2013 a élu un nouveau

Conseil d'administration

- O ADEME Membre du bureau de l'AASQA*
- **OAGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ**
- **O DRAAF**
- DREAL Secrétaire général de l'AASQA*
- C.A. de l'Albigeois
- C.U. Toulouse Métropole. **Régine LANGE** - Présidente de l'AASQA
- O CONSEIL RÉGIONAL Midi-Pyrénées, Thierry **SUAUD** - Vice-président de l'AASQA
- **O TISSÉO-SMTC**
- O Ville de Balma
- O Ville de Tarbes

**Association de Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées (ADAM)

- O Institut de Veille Sanitaire (InVS)
- O Madame José CAMBOU Vice-présidente de
- O Monsieur Bernard DUCHENE Assesseur du bureau de l'AASQA
- O Les Amis de la Terre
- o **Professeur Alain DIDIER



o E.D.F. . Bruno MAGIMEL - Trésorier de l'AASQA

- Fibre Excellence
- **OLAFARGE Ciments**
- **OTARNAISE DES PANNEAUX**
- O**UMICORE

L'Assemblée générale a validé le principe de changement de

nom de la structure dans un souci de cohérence avec le réseau des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air

fédérées par ATMO France. Une refonte des statuts de l'association

O**VEOLIA **Environnement.**

Thierry ALLONCLE -

Assesseur du bureau de l'AASQA

Thierry ALLONCLE, Directeur régional Dalkia, Veolia Environnement

Nous avons souhaité entrer au bureau de l'association car il est important que les représentants soient présents en nombre équilibré.

L'engagement des émetteurs nous paraît indispensable pour échanger et ainsi mieux se

comprendre. En tant que fournisseur de services énergétiques, nous avons complètement

intégré la notion d'impact environnemental et faire partie d'une AASQA est dans la logique

La parole est aux nouveaux administrateurs de l'ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées



« Depuis 2010, un travail de collaboration entre l'ADAM et l'ORAMIP a été mis en oeuvre. C'est pourquoi l'ADAM a souhaité entrer dans le Conseil d'administration de l'ORAMIP. Les apiculteurs souhaitent que l'ADAM et l'ORAMIP puissent être

intégrés ensemble dans des projets environnementaux à un niveau régional, permettant de mettre en relation la qualité de l'air et la santé des abeilles ».

Jean-Paul DOUREL, Vice-secrétaire de l'ADAM



« Par ma participation au Conseil d'administration, j'espère pouvoir faire mieux connaître les actions de l'ORAMIP auprès du corps médical et des professionnels de santé en général. Je souhaiterais également participer à la mise en place d'études dans le domaine de la santé respiratoire à partir des travaux effectués par l'ORAMIP dans le domaine de la qualité de l'air ».

Professseur Alain Didier Chef de pôle voies respiratoires - CHU de Toulouse



« UMICORE a décidé de se lancer dans son projet de réhabilitation du site de Viviez, mettant ainsi ses actes en parfait accord avec ses objectifs. Les préoccupations environnementales sont présentes continuellement pour l'ensemble des activités de la société. Prendre part à l'administration d'une association telle que l'ORAMIP. après avoir pu apprécier son savoir-faire dans un domaine aussi essentiel que la qualité de l'air, nous a semblé logique, nous apportant l'occasion de contribuer au mieux à cet objectif commun, à notre niveau de participation ».

Jean-François Farreng, Environmental Project Manager, Usine de VIVIEZ



VMZINC

En 2014, «ATMO Midi-Pyrénées» Réunions statutaires 2013 succèdera à «ORAMIP» Réunions statutaires 2013 :

- Bureau 21/02/2013
- Conseil d'administration 21/05/2013
- Assemblée générale 26/06/2013

de nos pratiques au quotidien».

Bureau 18/12/2013

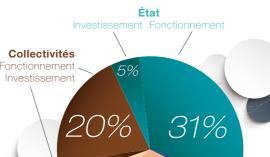
* Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air - ** Nouvellement élu au Conseil d'administration

Les financements

• Indépendance et transparence

Un financement assuré par l'État, les collectivités et les industriels et une prise de décision des 4 collèges de l'ORAMIP sont les garanties de l'indépendance et de la transparence de son information.

Contributions des collèges au financement 2013



32% Industriel Produits divers

Recherche d'un nouveau bâtiment



L'Assemblée générale a acté le principe d'une recherche d'un nouveau siège pour l'ORAMIP avec pour objectif d'améliorer l'exemplarité environnementale de l'ORAMIP, dans un bâtiment économe en énergie, proche des transports en commun.

Le personne : 19 salariés



L'ASSOCIATION EN 2013

L'ORAMIP impliqué dans les programmes de recherche

Impact de la pollution de l'air sur les femmes enceintes



PATer [Pollution Atmosphérique sur le Territoire Français]: cartographier la pollution atmosphérique pour évaluer son impact sur les femmes enceintes. Convention ATMO France-ANSES, Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du Travail.

Huit associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, dont l'ORAMIP, sont particulièrement impliquées pour la Fédération ATMO France dans ce projet qui vise à fournir des concentrations de polluants à l'échelle mensuelle en tout point du territoire français et permettra d'affiner les outils locaux de modélisation de la qualité de l'air. Les données de toutes les AASQA, consolidées dans une base nationale supervisée par l'INERIS, seront remises aux épidémiologistes de l'Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale - pour leur permettre d'étudier la relation entre exposition maternelle à la pollution de l'air et croissance foetale. Cette étude entre dans le cadre du projet ELFE qui mobilise 400 chercheurs pour suivre plus de 18 000 enfants pendant 20 ans.

En savoir plus:

http://www.elfe-france.fr

Produire des indicateurs annuels pour les partenaires



Des travaux ont été engagés en 2013 par l'ORAMIP pour produire des indicateurs annuels relatifs à la pollution de l'air et à son évolution.

Ces indicateurs seront destinés aux partenaires de l'association, eux-mêmes chargés d'établir des bilans en lien avec la qualité de l'air de la région. Sont concernés : les polluants de l'air ambiant, les gaz à effet de serre, l'exposition des populations à la pollution de l'air, le suivi des territoires, etc.

Qualité environnementale dans les quartiers



EUREQUA: Évaluation mUltidisciplinaire et Requalification Environnementale des QUArtiers. Financement: Agence Nationale de Recherche.



Ce projet de recherche s'intéresse à la qualité environnementale du cadre de vie dans les quartiers « susceptibles d'évoluer d'un point de vue urbanistique à moyen et long terme », explique Sinda Haouès-Jouve, enseignante-chercheuse en urbanisme et coordinatrice du projet.

« L'originalité du projet réside dans le fait de réunir autour d'une même question de recherche les sciences humaines et sociales (urbanistes, géographes, sociologues et psychologues) et les sciences pour l'ingénieur (climatologues, acousticiens et spécialistes de la qualité de l'air) ». Après Marseille en juin 2013 et Paris en octobre 2013, des mesures de qualité de l'air seront réalisées à Toulouse dans le cadre du programme d'actions 2014 de l'ORAMIP.

En savoir plus:

http://eurequa.univ-tlse2.fr

Scénariser la qualité de l'air en fonction des projets d'aménagements urbains



PUMIQAT: Projets Urbains et Mobilités Intégrant les exigences locales d'aménagement et de transports durables pour la Qualité de l'Air dans Toulouse Métropole. Partenariat: Toulouse Métropole, Tisséo, AUAT, LaSSP, ORAMIP. Financement: ADEME.

Les partenaires, tous producteurs de données à leur niveau, sont chargés d'élaborer une méthodologie pour évaluer l'impact sur la qualité de l'air des aménagements urbains liés aux déplacements à l'échelle des quartiers. L'ORAMIP produira des cartes de concentration et d'émission de polluants des trois quartiers de Toulouse concernés par l'étude, avant/après l'aménagement envisagé ou selon des scénarisations proposées (voies piétonnes, ligne de bus, fréquence de passage, etc.). Ce projet a une durée de 18 mois

Les faits marquants pour les acteurs de la qualité de l'air en 2013

Janvier 2013

L'année 2013 est déclarée **Année Européenne de l'Air** par la Commission européenne.

Septembre 2013

Une table ronde sur la pollution de l'air est organisée à l'Assemblée Nationale à laquelle participent Régine LANGE et José CAMBOU, respectivement présidente et vice-présidente de l'ORAMIP.

Octobre 2013

- La pollution de l'air est classée cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé (Centre International de Recherche sur le Cancer, 17/10/2013)
- Deuxièmes Assises Nationales de la Qualité de l'Air organisées par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie et l'ADEME.

Décembre 2013

- Clôture de l'Année Européenne de l'Air par la Fédération ATMO France et l'ASPA - ATMO-Alsace.
- La Commission européenne annonce de **nouvelles mesures en faveur de la qualité de l'air**: nouveau programme «Air pur pour l'Europe», mesures spécifiques pour les villes, soutien à la recherche et à l'innovation, promotion de la coopération internationale, plafonds nationaux d'émission plus stricts.



«INSPIRE » Faciliter la diffusion et l'utilisation des données

a directive européenne INSPIRE, vise à établir en Europe ine infrastructure de données géographiques pour ssurer l'interopérabilité entre bases de données, c'estdire faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et fréutilisation de l'information géographique en Europe.

L'ORAMIP participe aux travaux engagés au niveau nationa par différents acteurs, dont la Fédération ATMO France dans le cadre du projet PASS.



Régine Lange, Présidente de l'ORAMIP et de la Fédération ATMO France, Mor Ngom, Ministre de l'environnement et du développement durable du Sénégal, Rémi Bertrand Conseil Général du Bas Rhin, ASPA-Atmo Alsace, Président Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences ADEC, Roland Ries Sénateur Maire de Strasbourg, Conférence de clôture de l'année européenne de l'air



• Une agence de l'Organisation Mondiale pour la Santé - le Centre international de Recherche sur le Cancer - a classé cancérigène la pollution de l'air en octobre 2013.

L'ASSOCIATION EN 2013

Information et communication

a rénovation amorcée (AXE) INFORMATION COMMUNICATION



En 2013, l'ORAMIP a amorcé la redéfinition de sa stratégie d'information, de communication et de mise à disposition de données comme le prévoit le projet associatif. Une convention a été mise en place avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse et un premier travail sur les flux d'information a pu aboutir en 2013 en collaboration avec l'équipe du master « Communication numérique ». (voir illustration de la chaîne de production p10-11)

Harmonisation des supports

dans l'objectif de fournir une information claire, précise et facilement compréhensible par tous.

Le bulletin « ORAMIP Infos » et la newsletter « La Lettre » ont été rénovés. La refonte du site internet, engagée en 2012 sous l'angle de l'ergonomie, a été poursuivie par la rédaction d'un cahier des charges.





Newsletter d'information : l'actualité de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

Suivi réalementaire : de nouveaux outils

pour améliorer la diffusion des informations en cas d'épisode de pollution, notamment via les réseaux sociaux : le module de diffusion de l'information en cas d'épisode de pollution a été revu. Mise en liane 2014.

Information du public en cas d'épisode de pollution



42 communiqués ont été diffusés en 2013 pour des épisodes de pollution de l'air dans la région, en nombre moins important au'en 2012 (51).

Nombre de communiqués envoyés en 2012 et 2013, par polluant.





Présentation à la presse des synthèses des Rencontres nternationales Air Climat Santé de Toulouse, en collaboration avec la Fédération ATMO France

LES RELATIONS PRESSE en 2013

- 66 contacts média
- 36 interviews données
- 3 points presse
- 140 retombées média

Les sources d'information sur la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

S'informer pour agir : les publications de l'année

O 28 rapports annuels de suivi de la qualité de l'air publiés en 2013 - à télécharger sur www.oramip.org



GÉNÉRAL

- Rapports annuels de qualité de l'air dans les agglomérations de Midi-Pyrénées: Albi, Castres, Tarbes, Toulouse, Grand Cahors
- Bilan ozone
- Proximité industrielle : STCM Toulouse, Viviez (Aveyron), Empoussièrement à proximité de sites industriels de Midi-Pyrénées, Éconotre Bessières (Haute-Garonne), SETMI incinérateur Toulouse, SETMI proximité des mâchefers Toulouse
- Partenariat ORAMIP-TISSEO : Toulouse état de la qualité de l'air le long des lignes ENVOL, GARONNE et T1 du tramway
- Vallées pyrénéennes : Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Ax-les-Thermes (Ariège)
- Ginestous Toulouse modélisation de la dispersion des émissions de l'incinérateur VEOLIA



• Aéoport Toulouse Blagnac



- Partenariat ADAM : phytosanitaires Gers
- Phytosanitaires vallée du Lot
- Partenariat ORAMIP-TISSEO : métro de Toulouse
- Fibre Excellence Saint-Gaudens (Haute-Garonne)



O 3 newsletters

- L'indice de ma commune 2 fois par jour
- la lettre en cas d'épisode de pollution de l'air
- L'information mensuelle de I'ORAMIP

Les newsletters envoyées en 2013:

- 496 newsletters indices
- 42 newsletters alerte
- 6 newsletters d'information

1 rapport annuel d'activité

O Informations pédagogiques sur les stations de qualité de l'air

4 stations ont été recouvertes par des panneaux pédagogiques en 2013.

● Trimestriel "ORAMIP Infos"



Exposition en prêt gratuit / conférences

4 expositions en 2013 (Tarbes, pays Tolosan, Toulouse semaine du développement durable, Balma) et 1 conférence consacrée aux phytosanitaires.

http://www.oramip.org

33 000 visites en 2013, 138 000 pages vues.

http://partenaires.oramip.org

L'espace dédié aux partenAlRes.

http://www.midipyrenees.climagir.org

Les émissions de polluants de l'air par commune.

La vignette indice

Diffuser l'indice de ma commune – code à télécharger sur l'espace Parten'Air.

Réseaux sociaux

@oramip Twitter

187 abonnés Twitter en 2013



ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées Facebook



2000

1500

1000

500

Près de 2000 abonnés à la newsletter

en cas d'épisode de pollution de l'air



Participation à la semaine du développement durable à Toulouse

L'ASSOCIATION EN 2013

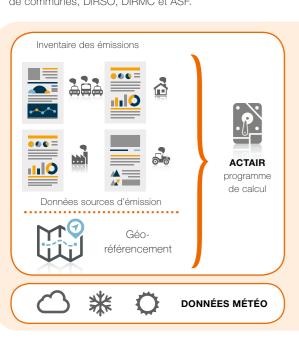
La chaîne de production de l'information



ÉVALUER LA CONCENTRATION DE POLLUANTS DANS L'AIR

Les partenariats pour la fourniture des données d'émission:

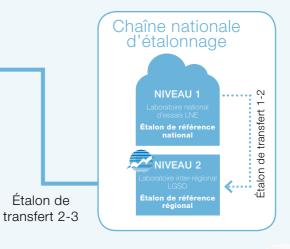
- Consommations de gaz à l'échelle de la commune. Partenaire: GrDF.
- Comptages routiers. Partenaires: Conseils généraux, Préfectures, Mairies, Communautés de communes, DIRSO, DIRMC et ASF.
- Secteurs des industries et des carrières. Partenaire : DREAL.
- Activités agricoles, Partenaire : DRAAF.
- Parc roulant national, Partenaire: Citepa, IFSTTAR.
- Base logement, population, emploi. Base INSEE.
- O Données relatives à l'activité de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Partenaire: aéroport Toulouse Blagnac.







MESURES DE LA DE POLLUANTS DANS L'AIR



POSTE CENTRAL **INFORMATIQUE**

AIR AMBIANT

Sources de polluants

STATION DE QUALITÉ

DE L'AIR

Analyseur

Système d'acquisition

de mesures

Agriculture



VALIDER ET TRAITER LES DONÉES



Données temps réel

PRÉVOIR J/J+1/J+2



Cartographie Indice



SCÉNARISER

Plans de protection de l'atmosphère



Populations exposées à la pollution de l'air



INFORMER



Reporting

Base de données sur la qualité de l'air

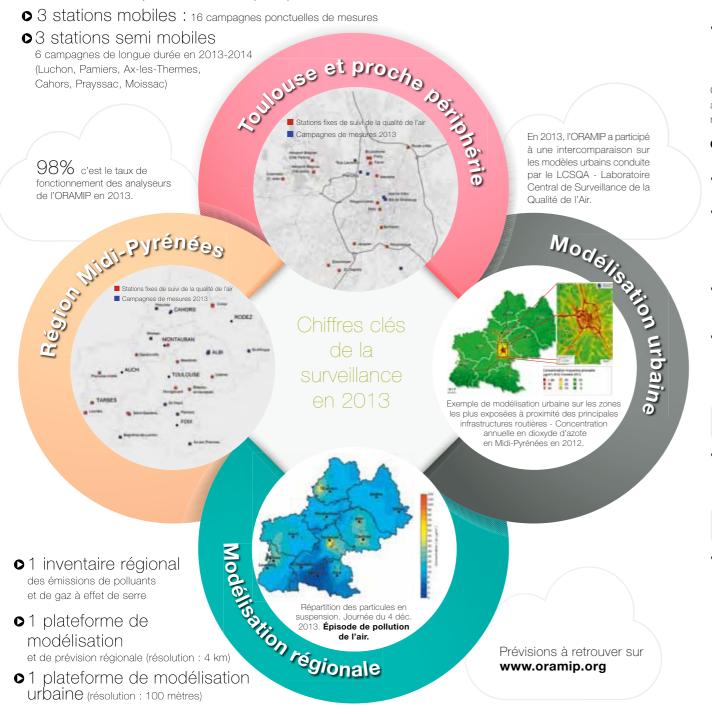
LA OUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

Surveillance de la qualité de l'air dans la région : l'ORAMIP améliore le maillage du territoire

Les chiffres clés de la surveillance en 2013

© 32 stations de qualité de l'air soit 88 capteurs permanents

urbaine (résolution : 100 mètres)





En 2013-2014 l'ORAMIP améliore la couverture du territoire et le suivi des niveaux de pollution en Midi-Pyrénées.

- Trois départements, l'Ariège, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne, ont été équipés d'un dispositif de mesure en continu durant une année.
- Surveillance renforcée à proximité du trafic routier. Des campagnes de mesures ont été mises en place sur les axes les plus circulés pour adapter le dispositif de surveillance dans les agglomérations de Toulouse et d'Albi.

Ce programme d'actions vise à ajuster les modélisations et les prévisions, à évaluer l'exposition des populations et à situer le niveau de pollution régional au regard des normes européennes.

● En 2013, l'ORAMIP a amélioré la modélisation pour mieux anticiper les évènements de pollution dans notre région:

- Intégrer dans le modèle régional les concentrations de polluants relevées lors des campagnes ponctuelles de mesures.
- Valider le modèle en tout point du territoire, y compris dans les zones qui ne disposent pas de stations pérennes de surveillance de la qualité de l'air, et détecter les besoins de campagnes pour améliorer les connaissances sur l'exposition des populations à la pollution de l'air.
- Traiter statistiquement l'historique des données de polluants afin d'améliorer la prévision. Deux polluants réglementés sont concernés, les particules inférieures à 10 microns et l'ozone.
- Améliorer l'estimation des émissions horaires de polluants dans l'atmosphère permettant d'affiner la prévision. Prise en compte de l'évolution saisonnière des émissions en fonction des comptages du trafic routier et des températures extérieures ressenties.



• Une vaste étude sera initiée en 2014 avec plus de 200 points de mesure pour actualiser la cartographie 1991-1996-2006 de la répartition du dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine.



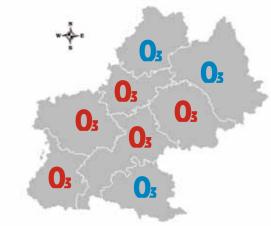
• Des partenariats mis en place avec les Conseils Généraux du Gers et de Haute-Garonne pour le suivi des composés phytosanitaires dans l'air.



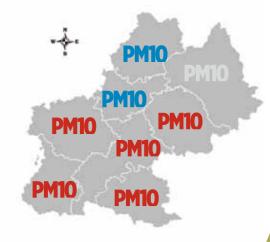
LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE COUVERT

PM10 PARTICULES : SURVEILLANCE RENFORCÉE

En 2013, les 8 départements de Midi-Pyrénées ont été équipés de dispositifs de surveillance de qualité de l'air. Ces mesures, ainsi que les plateformes de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants, permettent d'obtenir des prévisions quotidiennes et des données de qualité de l'air en tout point du territoire.



> mesure pérenne > mesure ponctuelle en 2013 Os > pas de mesure



PM10 > mesure pérenne PM10 > mesure ponctuelle en 2013 PM10 > pas de mesure

LA OUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

Suivi des valeurs réglementaires :

des seuils dépassés

Au cours de l'année 2013, la situation de la qualité de l'air s'est améliorée pour la deuxième année consécutive sur l'ensemble de la région. Les conditions météorologiques pluvieuses ont contribué à limiter la persistance des polluants dans l'air ambiant, notamment pour le dioxyde d'azote et les particules en suspension en période hivernale. La tendance est ainsi à la baisse pour ces deux polluants. Il reste un point noir pour le dioxyde d'azote qui ne respecte pas la valeur limite pour la protection de la santé sur l'agglomération toulousaine près du trafic routier.

Les concentrations en ozone sont globalement en hausse en 2013. Ce polluant est très dépendant des conditions météorologiques au cours de l'été.

Dans l'air ambiant, des valeurs réglementaires restent à respecter



L'objectif de qualité à long terme pour l'ozone n'est toujours pas respecté. À Viviez dans l'Aveyron, en proximité industrielle, la valeur cible pour le cadmium est dépassée. L'objectif de qualité pour les particules inférieures à 2,5 microns n'est pas respecté sur l'agglomération toulousaine. Les valeurs limites pour la protection de la santé sont respectées en 2013.



À proximité du trafic routier, la valeur limite pour la protection de la santé n'est pas respectée sur l'agglomération toulousaine pour le



Échelle des valeurs réglementaires

Une valeur limite est un Une valeur cible est un niveau l'environnement, à atteindre une période donnée. dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

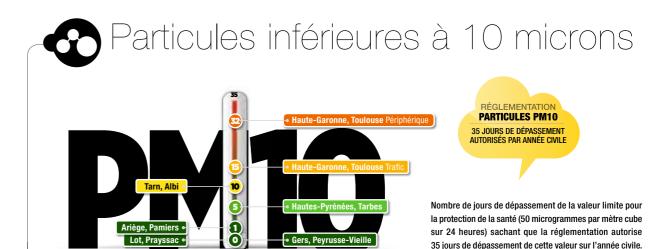
O Valeur limite dépassée O Valeur cible dépassée

niveau fixé sur la base des fixé afin d'éviter, de prévenir Un objectif de qualité est un niveau connaissances scientifiques ou de réduire les effets nocifs de concentration à atteindre à afin d'éviter, de prévenir ou sur la santé humaine et/ou sur long terme, sauf lorsque cela n'est de réduire les effets nocifs l'environnement, à atteindre pas réalisable par des mesures sur la santé humaine et/ou sur dans la mesure du possible sur proportionnées, afin d'assurer une

Objectif de qualité non respecté

protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

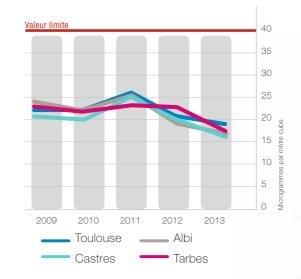
Réglementation respectée



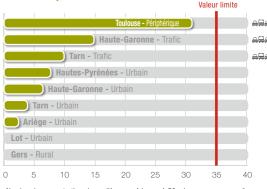
Les particules inférieures à 10 microns (**PM10**) en 2013 : une baisse des concentrations sur l'ensemble du territoire

Pour la première année depuis l'entrée en vigueur des nouvelles valeurs réglementaires (2010), les valeurs limites pour la protection de la santé sont respectées sur l'ensemble des sites de mesure en 2013. Les conditions météorologiques pluvieuses ont contribué à limiter la persistance des polluants dans l'air ambiant.

Évolution pluriannuelle des concentrations movennes en particules inférieures à 10 microns



Particules PM10 : la valeur limite qui autorise des dépassements dans la limite de 35 jours par an est respectée en 2013.



Nombre de concentrations journalières supérieures à 50 microgrammes par m³

Particules en suspension inférieures à 10 microns : situation par rapport à la valeur



LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013





Nombre d'heures de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé (200 microgrammes par mètre cube sur 1 heure) sachant que la réglementation autorise 18 heures de dépassement de cette valeur sur l'année civile.

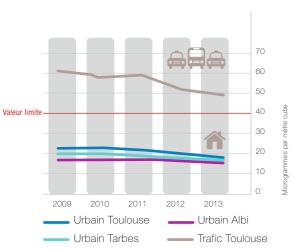
Le dioxyde d'azote (NO₂) en baisse en 2013

Ce polluant majoritairement émis par le secteur des transports, fait l'objet d'un suivi dans les principales agglomérations régionales.

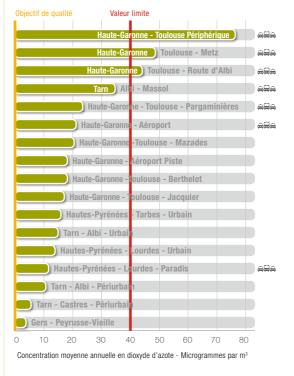
La situation s'améliore en 2013 en zone urbaine et à proximité des axes de circulation.

Cependant la valeur limite pour la protection de la santé humaine en moyenne annuelle est toujours dépassée à proximité du trafic routier dans l'agglomération toulousaine.

Évolution pluriannuelle des concentrations annuelles en dioxyde d'azote agglomérations Toulouse - Tarbes - Albi



Dioxyde d'azote : situation par rapport à la protection de la santé en 2013







Nombre de jours de dépassement de la valeur cible pour la protection de la santé (120 microgrammes par mètre cube sur 8 heures) sachant que la réglementation autorise 25 jours de dépassement de cette valeur par année civile.

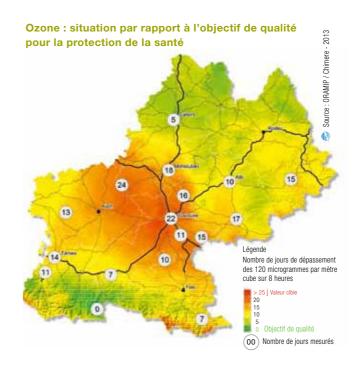
L'ozone (**O**₃) en 2013 résultats en hausse

Le nombre de jours de dépassement du seuil pour la protection de la santé en ozone est en augmentation sur une grande majorité des stations, comme en 2012.

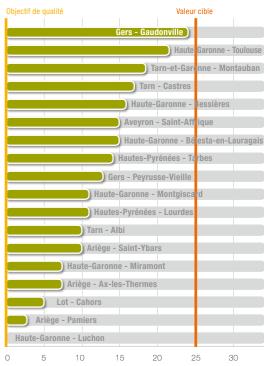
L'ORAMIP observe sur la quasi-totalité du territoire régional au moins une journée de dépassement, entraînant le non respect de l'objectif à long terme pour ce polluant (objectif de qualité = aucun dépassement).

À Bagnères-de-Luchon, cet objectif de qualité est respecté.

Le plus grand nombre de dépassements (24) est observé à Gaudonville dans le Gers, suivi des stations de l'agglomération toulousaine. Le site de Gaudonville est sous influence de l'agglomération toulousaine.



Ozone : la valeur cible qui autorise des dépassements dans la limite de 25 jours par an est respectée en 2013



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures en ozone

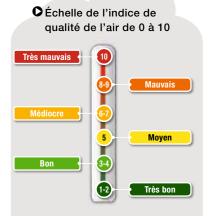
LA OUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

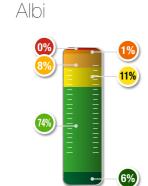
Répartition annuelle des indices journaliers de

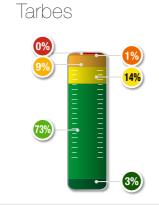
qualité de l'air

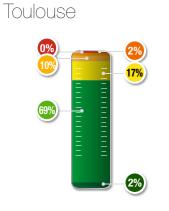


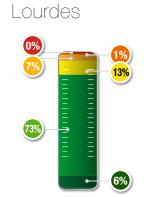
INTÉRÊT GÉNÉRAL











Des prévisions améliorées en 2013

En 2013, les particules en suspension ont été intégrées dans le calcul quotidien de la prévision de l'indice de qualité de l'air pour les 3020 communes de la région Midi-Pyrénées.

La prévision quotidienne de l'indice de qualité de l'air prend donc en compte 3 polluants : l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules inférieures à 10 microns.

Les indices de qualité de l'air er 2013

L'indice de qualité de l'air est calculé quotidiennement pour les agglomérations d'Albi, Castres, Tarbes, Lourdes et Toulouse à partir du dispositif de surveillance en place.

Pour toutes les autres communes de la région, une prévision d'indice est calculée tous les jours. Elle est disponible sur oramip.org et peut être rediffusée sur un site

partenaire à l'aide d'une vignette actualisée quotidiennement.

5 Moyen

ORAMIP

En 2013, la proportion d'indices "très bons" à "bons" représente entre 70 et 80 % de l'année selon les agglomérations. La situation est donc globalement meilleure qu'en 2012 (les indices "très bons" à "bons" représentaient alors 60 à 70% de l'année).

La proportion d'indices de qualité de l'air "mauvais" à "très mauvais" représente 1% à 2% de l'année. Les plus mauvais indices enregistrés sont des indices 9 : deux à Toulouse, un à Tarbes au cours d'épisodes de pollution par les particules en suspension, les 27 février et 08 décembre 2013 à Toulouse et le 11 décembre 2013 à Tarbes.

620, c'est le nombre d'abonnés en 2013 à la newsletter

O Abonnement gratuit sur oramip.org

Résultats par station et par polluant en 2013

HAUTE-	GARONNE (31)	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 μg/m³	Nb heure > 200 μg/m³	Max Horair
	COLOMIERS								
	Ozone	58	15683		155	19			172
	MONTGISCARD	30	13003		155	13			112
	Ozone	59	11515	1	146	11			169
	TOULOUSE MAZADES	33	11313		140				103
	Dioxyde d'azote	21						0	136
	Ozone	56	16160		161	21		0	183
	Particules PM10	20	10100	78	101		7		100
	Particules PM2.5	15							
	TOULOUSE JACQUIER	'	'		'			'	
	Dioxyde d'azote	17						0	141
	Ozone	56	15013		170	21			193
	Particules PM10	18		78			5		
	TOULOUSE BERTHELOT								
	Dioxyde d'azote	18						0	134
	Ozone	55	14886		162	18			185
	Particules PM10	19		73			3		
	Particules PM2.5	13		6.1					
	Dioxyde de soufre	0,2		2,1					6
	Benzo(a)pyrène Arsenic	0,1							
	Cadmium	0,3							
	Nickel	0,9							
	Plomb	3,5							
	TOULOUSE METZ								
	Dioxyde d'azote	49						1	216
	Benzène	2,0							2.0
	TOULOUSE PARGAMINIERES	,-							
م0م	Dioxyde d'azote	23						0	179
	Monoxyde de carbone	0,3		1,1	3,2				9,9
	Benzène	1,5							,
	TOULOUSE PERIPHERIQUE								
	Dioxyde d'azote	75						23	243
	Particules PM10	34		108			32		
	Monoxyde de carbone	0,4		1,2	1,9				2,4
	Benzène	1,6							
	TOULOUSE TRAFIC								
	Dioxyde d'azote	45						16	278
	Particules PM10	23		76			15		
	Particules PM2.5	14							
_	BLAGNAC AEROPORT TRAFIC								
	Dioxyde d'azote	21						0	176
	Particules PM10	20		80			7		
	Benzène	1,0							
	BLAGNAC AEROPORT PISTE								
)	Dioxyde d'azote	18		70			A	0	130
	Particules PM10	20		78			4		
	BESSIERES ECONOTRE	10		61			0		
_	Particules PM10 Ozone*	19 57		61	150	16	2		162
N	Arsenic	0,3			130	10			102
التعت	Cadmium	0,3							
	Nickel	0,4							
	Plomb	2,3							
	TOULOUSE SETMI EISENHOWE								
	Particules PM10	19		78			4		
	Arsenic	0,3							
	Cadmium	0,1							
	Nickel	0,8							
	Plomb	3,1							
	TOULOUSE SETMI CHAPITRE								
-	Particules PM10	21		81			9		
	Arsenic	0,3							
التعت	Cadmium	0,1							
0001	Nickel	0,7							
	Plomb	3,4							

HAUTE-G	ARONNE (31)	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 μg/m³	Nb jour > 50 μg/m³	Nb heure > 200 μg/m³	Max Horaire			Moyenne Annuelle	A0T40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 μg/m³	Nb jour > 50 μg/m³	Nb heure > 200 μg/m³	Max Horair
	TOULOUSE BOULODROME										VIVIEZ PLACE 8 MAI								
````	Plomb	9,1									Arsenic	0,6							
NAME OF THE PERSON OF THE PERS	TOULOUSE FAURE										Cadmium	4,8							
<b></b>	Plomb	7,2									Plomb	4.7							
***	TOULOUSE FERRY	'	'	'	·	'		'	'		VIVIEZ STADE	7,7							
• • •	Plomb	7,0								_	Arsenic	1,1							
N. N.	SAINT-GAUDENS DAURAT										Cadmium	1,6							
***	Dioxyde de soufre	0,4		4,4					26		-								
	Hydrogène sulfuré SAINT-GAUDENS MIRAMONT										Plomb	9,3							
<b>NN</b>	Dioxyde de soufre	2,2		8,5					45		N 100, 1500 to 100		Lavaav	م مارسد ۲	_				
• • • •	Hydrogène sulfuré										Mesures tem	poraires	Hongu	e auree	)				
	Ozone	51			140	7			151			Moyenne sur	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h	Nb jour	Nb heure	Max Horai
TARN (81										ARIEGE	(09)	Moyenne sur la période	A0140	journalier	Iviax.iviuy. oii	> 120 μg/m³	> 50 µg/m³	> 200 μg/m³	IVIAX IIUI AI
	ALBI CANTEPAU										AX-LES-THERMES								
	Dioxyde d'azote Ozone	11 47	9994		135	10		0	83 152	_	Dioxyde d'azote	12						0	79
	ALBI DELMAS	41	3334		133	10			132		Ozone	61	10006		135	7			150
_	Dioxyde d'azote	15						0	115		Particules PM10	17		46			0		
	Ozone	49	8910		130	7			146		PAMIERS								
	Particules PM10	17		56 6,5			2		11.0	ш									
	Dioxyde de soufre CASTRES	0,5		0,0					11,0		Dioxyde d'azote	9						0	74
ш	Dioxyde d'azote	8						0	76		Particules PM10	18		54			1		
	Ozone	56	14206		138	17			149	HAUTE-	GARONNE (31)								
	Particules PM10	17		62			4				LUCHON								
HAUTES-	PYRENEES (65)									ш_	Dioxyde d'azote	10						0	73
	TARBES										Ozone	51	4305		113	0			126
	Dioxyde d'azote	16	10010		110			0	148		Particules PM10	20		50			0		
	Ozone Particules PM10	54 18	13012	69	143	14	5		159	LOT (46									
	Dioxyde de soufre	0,0		1,6			3		14										
	Benzo(a)pyrène	0,2								m_	PRAYSSAC					1			
	LOURDES LAPACCA										Dioxyde d'azote	15						0	73
	Dioxyde d'azote Ozone	13 55	10078		141	11		0	141 152		Particules PM10	27		45			0		
111 111	Particules PM10	13	10070	58	141	11	4		132		CAHORS								
	LOURDES PARADIS				_	<u>'</u>		<u>'</u>		ш_	Dioxyde d'azote	9						0	44
	Dioxyde d'azote	12						0	110		Ozone	51	10810		130	5			136
	Particules PM2.5	10		0,5	0,7				0.1		Particules PM10	18		50			0		
TADA ET	Monoxyde de carbone	0,2		0,5	0,7				2,1	TARN (8									
IARN-EI-	GARONNE (82)									TAIL (									
	MONTAUBAN Ozone	57	13514		151	18	T	1	104		ALBI MASSOL	22				<u> </u>		0	150
	ARONNE (31)	37	13314		101	10			164		Dioxyde d'azote Particules PM10	33 26		81			10	U	159
HAUTE-U											Particules PM2.5			01			10		
	BELESTA	CE.	12226	I	105	15		T	150			17							
CEDC (24	Ozone	65	13226		135	15			153	TARN-E	T-GARONNE (82)								
GERS (32											MOISSAC								
	GAUDONVILLE	66	10710		151	24			165		Dioxyde d'azote	19						0	97
	Ozone PEYRUSSE VIEILLE	00	16710		101	24			100	1/11	Particules PM10	21		50			0		
	Dioxyde d'azote	2						0	12										
	Ozone	67	11159		134	13			144		Mesures tem	poraires	courte	e durée	)				
	Particules PM10 Particules PM2.5	15 9		49			0									Nh. Jour Moy 9h	Mh iour	Nh houro	
	Benzo(a)pyrène	0,04								ARIEGE	(09)	Moyenne sur la période	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 μg/m³	Nb jour > 50 μg/m³	Nb heure > 200 μg/m³	Max Horai
	Arsenic	0,16																	
	Cadmium	0,05										01	0507		150	10			100
												81	853/		156	10			183
AVEVDO		1,11	1		1			1		AVEYR									
AVETRUI										HH	SAINT-AFFRIQUE								
		1.0									Ozone	67	9650		157	15			157
										***	VIVIEZ								
	Plomb	11								***	Particules PM2.5	15							
	Donnáge on migrogrammas nos màtres es	iha cauf aracaia	dmium niakal al	nh honzo(o)euràn -	n nanoarammaa -	ar màtra auba at ma	vuda da aarbana	n milligrammaa ac-	nàtra cubo		Données en microgrammes nos seite-	ouha couf arassis	mium niekel ele	h hanza/a\n; màns -	n nanogrammas	r màtra cubo et ma	vuda da aarbana	milligrammes as-	màtra auba 4
	Cadmium Nickel Plomb  (12) VIVIEZ USINE Arsenic Cadmium	0,05 0,43 1,71 1,2 8,3 11 sbe sauf arsenic, ca					xyde de carbone er	n milligrammes par t	mètre cube.	AVEYRO	SAINT-AFFRIQUE Ozone VIVIEZ Particules PM2.5	15 cube sauf arsenic, cac	lmium, nickel, plom		n nanogrammes pa	r mètre cube et mono		xyde de carbone en	xyde de carbone en milligrammes par n

LA QUALITÉ DE L'AIR PAR DÉPARTEMENT EN 2013

# La qualité de l'air en **Ariège**





- Pamiers: 1 an de mesures à compter du 31 août 2013. Suivi de l'ozone, des oxydes d'azote et des particules en suspension.
- ◆ Ax-les-Thermes : première évaluation de la qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes.
- ◆ Saint-Ybars: suivi de l'ozone pour améliorer les connaissances et affiner les prévisions.
- Proximité de 3 carrières: mesures des retombées totales de particules dans l'air. Le réseau a été modernisé en 2013 par un équipement de jauges d'Owen en remplacement des plaquettes de dépôt, ce qui améliore la précision des prélèvements.

#### inventAIRe

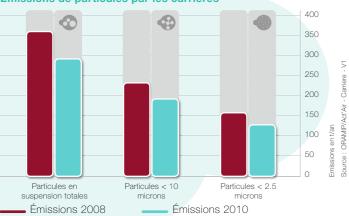


INTÉRÊT GÉNÉRAL



En 2013, l'inventaire des émisisions de polluants a été actualisé avec les émissions provenant des carrières. Les quantités d'extraction permettent de calculer les émissions de particules. La réduction de l'activité d'exploitation des carrières en 2010 engendre une réduction des émissions de particules par rapport à l'année de référence 2008.

#### Émissions de particules par les carrières



## Premières études de qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes

#### Des résultats conformes à la réglementation

L'ORAMIP a mis en place deux stations de qualité de l'air dans les Pyrénées, l'une à Ax-les-Thermes en décembre 2011, l'autre dans le centre ville de Bagnères-de-Luchon en juillet 2012. Ces deux études, qui ont pris fin en septembre 2013, résultent d'un partenariat ORAMIP-Contrat de Projet État-Région.

La réglementation est respectée pour la quasitotalité des polluants suivis. Seul l'objectif de qualité à long terme en ozone n'est pas respecté à Ax-les-Thermes.

#### Rapport disponible sur www.oramip.org



• 5 septembre 2013 : présentation à la presse de la station de qualité de l'air de PAMIERS par Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP, en présence de Martin MALVY, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

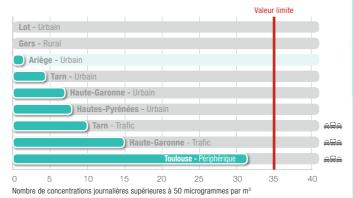
# Les niveaux de pollution de l'air relevés en Ariège en 2013



Les campagnes de mesures réalisées à Saint-Ybars, Pamiers et Ax-les-Thermes ont permis d'obtenir, par modélisation, des concentrations de polluants en tout point du territoire et d'affiner les prévisions diffusées quotidiennement sur www.oramip.org.

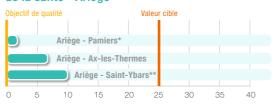
#### Particules en suspension < 10 microns (PM10)

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



• Particules inférieures à 10 microns: la valeur limite pour la protection de la santé est repectée en 2013 en Ariège.

# Ozone - Situation vis-à-vis de la protection de la santé - Ariège



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures

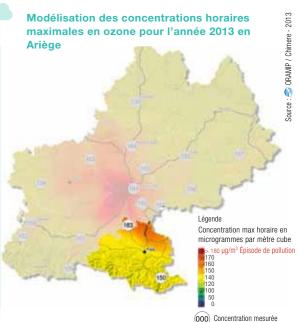
#### Réglementation: situation du département



* Démarrage 31/08/2013

L'objectif de qualité à long terme n'a pas été respecté pour l'ozone en 2013 en Ariège comme sur la quasi-totalité de la région. L'ORAMIP a observé 10 journées de dépassement à Saint-Ybars. 7 à Ax-les-Thermes. 2 à Pamiers.

Pour les autres polluants, la réglementation a été respectée en Ariège en 2013.



## Épisodes de pollution de l'air

- Ozone : pour la deuxième année consécutive, le seuil d'information du public en ozone a été dépassé à Saint-Ybars. Le nord du département est impacté par la pollution qui se forme sur l'agglomération toulousaine. Ainsi, le 12 juillet 2013, un épisode de pollution de l'air était déclenché à Saint-Ybars ainsi que sur l'agglomération de Toulouse.
- Particules en suspension inférieures à 10 microns : un épisode de pollution de l'air a été déclenché pour 4 départements de la région, dont l'Ariège, le 4 décembre 2013 à 8h.

## Perspectives 2014

• Poursuivre les mesures de qualité de l'air à Pamiers jusqu'à la fin de l'été 2014. Ces mesures permettent d'améliorer les connaissances, d'ajuster les modélisations et d'affiner les prévisions.



INTÉRÊT GÉNÉRAL

• Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.



INTÉRÊT GÉNÉRAL

^{*} Pamiers : démarrage 31/08/2013 ** Saint-Ybars : suivi juillet-août - 2013

# Perspectives 2014

#### Diffuser et valoriser le projet associatif de l'ORAMIP

INFORMATION Diffuser, valoriser et initier la mise en oeuvre opérationnelle du proiet associatif: préciser les axes de développement, le programme d'actions associées et les moyens à mobiliser

#### • Améliorer la couverture du territoire

INTÉRÊT
GÉNÉRAL
L'ORAMIP poursuivra ses campagnes de mesures mobiles pour ajuster les modèles de prévision de la qualité de l'air : à Pamiers en Ariège, à Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Un dispositif de suivi des particules en suspension du dioxyde d'azote et de l'ozone sera déployé à Millau dans l'Aveyron.

#### • Renforcer le suivi des mesures de particules fines en suspension



INTÉRÊT GÉNÉRAL Pérenniser le suivi à proximité du trafic routier à Albi.

#### • Réorganiser le dispositif de suivi de la qualité de l'air dans les agglomérations toulousaine et montalbanaise

À Toulouse, réagencer la station Mazades pour y installer des appareils répondant aux normes du Comité Européen de Normalisation et remplacer le site Pargaminières suite à la piétonnisation du quartier, par un nouveau site à proximité du trafic routier. À Montauban, redéployer le dispositif de suivi de l'ozone et le compléter par des mesures d'oxyde d'azote et de particules en suspension.

#### O Surveiller la qualité de l'air dans le métro de Toulouse et le long du tracé



PRÉCURSEUR THEMATIQUES Étudier la qualité de l'air le long du tracé de la ligne B du métro et évaluer les concentrations de particules sur les stations les

#### • Améliorer la modélisation et ajuster les prévisions



plus fréquentées.

CLIMAT, AIR ENERGIE, SANTE PARTENARIATS

Transposer la modélisation urbaine développée pour l'aire Toulousaine sur les principales agglomérations de Midi-Pyrénées, pour cartographier les territoires et les populations exposés. Poursuivre le travail d'adaptation statistique et de temporalisation des émissions pour affiner les prévisions de qualité de l'air pour mieux anticiper les épisodes de pollution.

#### **O** Laboratoire Grand Sud Ouest



INTÉRÊT GÉNÉRAL Finaliser la chaîne d'étalonnage pour le dioxyde d'azote et assurer un exercice d'inter-comparaison des sept laboratoires d'étalonnage français. Diffuser des certificats d'étalonnage au format numérique.

#### € Étudier la mise en place d'une GMAO



INTÉRÊT GÉNÉRAL La GMAO - Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur - apporte une aide précieuse pour planifier, prévoir et anticiper. Elle aura pour fonction d'assurer la traçabilité de l'information et un suivi précis pour le respect des normes.

#### Déployer le dispositif d'information et d'alerte sur tout le territoire



Conformément à l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

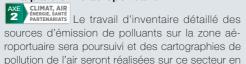
#### Cartographier le dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine

Réaliser une campagne de mesures du dioxyde d'azote durant plusieurs semaines en hiver et en été pour compléter l'historique des cartographies de pollution de l'air réalisées par l'ORAMIP.

#### • Actualiser l'inventaire des sources de pollution de l'air

CLIMAT, AIR ENERGIE, SANTÉ PARTENARIAIS L'ORAMIP poursuit la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permet d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision de l'ORAMIP et de produire des indicateurs de référence pour les plans et

#### • Améliorer les connaissances aux abords de la plateforme aéroportuaire



lien avec l'aéroport Toulouse-Blagnac.

#### Poursuivre l'implication de l'ORAMIP dans les plans et programmes locaux

CLIMAT, AIR ENERGIE, SANTÉ PARTENARIAITS L'ORAMIP participe à l'élaboration et à l'évaluation des plans et programmes locaux : Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine, Schéma Régional Climat Air Énergie, Plans Climat Énergie Territoriaux et Plan Régional Santé Environnement.

#### Définir l'origine des particules en suspension sur le territoire régional



PRÉCURSEUR THÉMATIQUES Le suivi des particules en suspension fera l'objet de travaux spécifiques pour mieux comprendre l'origine des événements de pollution.

#### Assurer le suivi des phytosanitaires dans l'air



PRÉCURSEUR THÉMATIQUES Mettre en place des mesures de phytosanitaires dans l'air en milieu urbain à Auch et en milieu rural dans le Lauragais, en partenariat avec les conseils généraux du Gers et de la Haute-Garonne.

#### Os'impliquer dans les programmes de recherche initiés en 2013



ZE CLIMAT, AIR PRÉCURSEUR THÉMATIQUES PRÉCURSEUR THÉMATIQUES PARTICIPER AUX programmes EUREQUA - qualité environnementale des quartiers, PATer - Pollution Atmosphérique sur le Territoire français, et PUMIQAT - impact des aménagements urbains.

#### Rénover la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition de données

INFORMATION COMMUNICATION Définir la stratégie de communication en collaboration avec l'université Paul Sabatier de Toulouse. Finaliser la refonte du site internet, notamment par la mise en ligne du module de diffusion des alertes en cas d'épisodes de pollution, des suivis réglementaires et des cartographies d'exposition.

#### • Améliorer l'exemplarité environnementale

Poursuivre la recherche d'un bâtiment économe en énergie et proche des transports en commun pour porter la nouvelle identité de l'ORAMIP qui en 2014 devient ATMO MIDI-PYRENEES.

## Ils sont adhérents de l'ORAMIP en 2013

#### **ADMINISTRATIONS**

**ADEME** 

AGENCE REGIONALE DE SANTE DRAAF DREAL

#### **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

C.A. DF L'ALBIGEOIS C.A. DE CASTRES-MAZAMET

LE GRAND MONTAUBAN LE GRAND RODEZ

C.A. LE GRAND TARBES

COMMUNAUTE URBAINE TOULOUSE METROPOLE

CONSEIL GENERAL DE HAUTE-

GARONNE

CONSEIL GENERAL DU GERS CONSEIL GENERAL DU TARN ET

**GARONNE** 

CONSEIL REGIONAL DE MIDI-

**PYRENEES** DECOSET

SICOVAL

TISSEO-SMTC

VILLE D'AUCH

VILLE DE BALMA

VILLE DE BLAGNAC VILLE DE COLOMIERS

VILLE DE CUGNAUX

VILLE DE GAILLAC

VILLE DE LOURDES

VILLE DE MILLAU VILLE DE TARBES

VILLE DE TOULOUSE

#### **ACTIVITÉS ÉMETTRICES**

AEROPORT DE TOULOUSE-

AIRBUS FRANCE

AUBERT DUVAL

COFELY GDF-SUEZ

**FCONOTRE** 

KNAUF SUD-OUEST

SETMO / NOVERGIE

SIADOUX /B.G.O.

SOGEFIMA (MALET) SOGRAR / B.G.O.

STCM TARNAISE DES PANNEAUX

**UMICORE** 

BI AGNAC

ARKEMA FRANCE

E.I.V. - SNCF

ELECTRICITE DE FRANCE

**ENROBES TOULOUSE** 

**FERROPEM** 

FIBRE EXCELLENCE

LAFARGE CIMENTS

RIO TINTO / TALCS DE LUZENAC

SECAM SFTMI

SNAM

SOCARO COLAS

SOLEV

UNION DES INDUSTRIES DE PROTECTION DES PLANTES **VEOLIA** VEOLIA ENVIRONNEMENT /

DAI KIA VERRERIE OUVRIERE D'ALBI

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES - ASSOCIATIONS

AMIS DE LA TERRE ASSOCIATION DE

DEVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN MIDI-PYRENEES

(ADAM)

ASSOCIATION PAYS

**TOLOSAN** 

ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION

ATMOSPHERIQUE (APPA) ASSOCIATION REGIONALE

POUR L'ENVIRONNEMENT (ARPF)

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL REGIONAL

(CESER)

FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE CONTRE LES

ORGANISMES NUISIBLES (FREDON)

FRANCE NATURE

ENVIRONNEMENT (FNE) INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE /

CIRE (INVS)

M. BERNARD DUCHENE M. MICHEL RAYNAL MME JOSÉ CAMBOU

PROFESSEUR ALAIN DIDIER



INTÉRÊT GÉNÉRAL

#### O Grand Tarbes

#### OGrand Montauban

## suivi de l'empoussièrement.





de l'impact environnemental des aéronefs et des actvités aéroportuaires dans l'air.



**DECOSET / SETMI :** suivi de la qualité de l'air à proximité du stockage des mâchefers (résidus métalliques de combustion).



**Q ATMO FRANCE / ANSES:** programme de recherche PATer [Pollution] Atmosphérique sur le Territoire Français] : cartographier la pollution atmosphérique pour évaluer son impact sur les femmes enceintes.



Oconseil général de Haute-Garonne et Conseil général du

Gers: évaluation d'une soixantaine de phytosanitaires sur l'année en milieu rural dans le Lauragais et en milieu urbain à Auch.

DB.G.O. Bétons Granulats Occitans Varilhes :

Aéroport Toulouse-Blagnac : outils d'évaluation

## SEUILS DE DÉCLENCHEMENT DES ÉPISODES DE POLI UTION

POLLUANT	ТҮРЕ	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
PARTICULES		24h	80 μg/m ³	Moyenne glissante à 8h et à 14h (1)
EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE	Seuil d'alerte	24h	50 μg/m³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
< 10 MICRONS	Seuil de recommandation et d'information	24h	50 μg/m³	Moyenne glissante (1)
	0	Horaire	400 μg/m³	Moyenne
DIOXYDE	Seuil d'alerte	Horaire	200 μg/m ³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
D'AZOTE	Seuil de recommandation et d'information	Horaire	200 μg/m ³	Moyenne
		3 h consécutives	240 μg/m ³	Moyenne horaire
	Seuil d'alerte	3 h consécutives	300 µg/m³	Moyenne horaire
OZONE		Horaire	360 µg/m³	Moyenne
	Seuil de recommandation et d'information	Horaire	180 μg/m³	Moyenne
DIOVADE DE	Seuil d'alerte	Horaire	500 μg/m ³	Moyenne - Dépassé pendant 3 heures consécutives
DIOXYDE DE SOUFRE	Seuil de recommandation et d'information	Horaire	300 µg/m³	Moyenne

μg/m³ = microgramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

#### O Seuil d'alerte

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de l'ensemble de la population et à partir duquel des mesures doivent immédiatement être prises.

#### Seuil de recommandation et d'information

Niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes de personnes particulièrement sensibles (personnes âgées, enfants en bas âge, patients souffrant d'une pathologie cardiaque ou respiratoire,...) et pour lequel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.



### VALEURS RÉGLEMENTAIRES 2013

Code de l'environnement

POLLUANT	ТҮРЕ	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
DADTICIII EC				35 jours de
PARTICULES EN SUSPENSION	○ Valeur limite	Année civile	50 μ <mark>g/m³</mark>	dépassement autorisés par anne civile
DE DIAMÈTRE		Année civile	40 μg/m³	Moyenne
< 10 MICRONS	Objectif de qualité	Année civile	30 μg/m³	Moyenne
PARTICULES EN	<b>○</b> Valeur limite	Année civile	27 μg/m³ (25 μg/m³ en 2015)	Moyenne
SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 2.5 MICRONS	<b>○</b> Valeur cible	Année civile	20 µg/m³ (à respecter en 2015)	Moyenne
monore	Objectif de qualité	Année civile	10 μg/m ³	Moyenne
	○ Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	200 μg/m³	18 heures de dépassement autorisées par an civile
DIOXYDE D'AZOTE	do la canto manianio	Année civile	40 μg/m³	Moyenne
	○ Valeur limite protection de la végétation	Année civile	30 μg/m ³ (NOx)	Moyenne
	◆ Valeur cible pour la protection de la santé	8 h	120 μg/m³	Moyenne glissant à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile
070115	Objectif de qualité pour la protection de la santé	8 h	120 μg/m³	Moyenne glissant
OZONE	O Valeur cible pour la protection de la végétation	Du 01/05 au 31/07	18 000 μg/m³	Valeur par heure e
	Objectif de qualité pour la protection de la végétation	Du 01/05 au 31/07	6 000 µg/m³	Valeur par heure e
	○ Valeur limite protection	Année civile	350 μg/m ³	24 heures de dépassement autorisées par an civile
DIOXYDE DE SOUFRE	de la santé humaine	Année civile	125 μg/m³	3 jours de dépassement autorisés par année civile
5551112	<b>○</b> Valeur limite protection	Année civile	20 μg/m³	Moyenne
	des écosystèmes	Du 01/10 au 31/03	20 μg/m ³	Moyenne
	Objectif de qualité	Année civile	50 μg/m³	Moyenne
MONOXYDE DE CARBONE	Valeur limite protection de la santé humaine	8 h	10 mg/m ³	Maximum journali de la moyenne glissante
BENZO(A) PYRÈNE	<b>○</b> Valeur cible	Année civile	1 ng/m³	Moyenne
BENZÈNE	O Valeur limite protection de la santé humaine	Année civile	5 µg/m³	Moyenne
	Objectif de qualité	Année civile	2 μg/m³	Moyenne
PLOMB	○ Valeur limite	Année civile	0,5 μg/m ³	Moyenne
LUIVID	Objectif de qualité	Année civile	0,25 μg/m³	Moyenne
ARSENIC	◆ Valeur cible	Année civile	6 ng/m³	Moyenne
CADMIUM	● Valeur cible	Année civile	5 ng/m³	Moyenne
NICKEL	○ Valeur cible	Année civile	20 ng/m ³	Moyenne

μg/m³ = microgramme par mètre cube, ng/m³ = nanogramme par mètre cube, mg/m³ = milligramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

(2) Le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures est sélectionné après examen des moyennes glissantes sur 8 heures, calculées à partir des données horaires et actualisées toutes les heures. Chaque moyenne sur 8 heures ainsi calculée est attribuée au jour où elle s'achève : la première période considérée pour le calcul sur un jour donné sera la période comprise entre 17 heures la veille et 1 heure le jour même et la dernière période considérée pour un jour donné sera la période comprise entre 16 heures et minuit le même jour

(3) L'AOT40, exprimé en µg/m³ par heure, est égal à la somme des différences entre les concentrations horaires supérieures à 80 µg/m³ (soit 40 ppb) et 80 µg/m³ en utilisant uniquement les valeurs sur une heure mesurées quotidiennement entre 8 heures et 20 heures, durant une période donnée.



Valeur limite dépassée

Une valeur limite est un niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

#### Objectif de qualité non respecté

Un objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.

#### ▶ Valeur cible dépassée

Une valeur cible est un niveau fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ ou sur l'environnement, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

▶ Réglementation respectée



#### **ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées**

19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS Tél. : **05 61 15 42 46** / Fax : 05 61 15 49 03

E-mail: contact@oramip.org Internet: www.oramip.org Tirage: 250 ex. N° ISSN: 2263-2387 - Dépôt légal: à parution.

PUBLICATION NON REDIFFUSÉE EN CAS DE DONNÉES INVALIDÉES. DIRECTRICE DE PUBLICATION : RÉGINE LANGE, PRÉSIDENTE DE L'ORAMIP. CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP. CONCEPTION-RÉALISATION : AGENCE CONVERGENCE RCB B 344 600 598, 05 62 15 04 43. IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCHELAISE.